

CHAPITRE 11

**OREN 121 – PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION AVEC LES COMMUNAUTÉS
CANADIENNES DE L'AVIATION, DE L'AÉROSPATIALE ET DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME**



**CADETS DE L'AVIATION
ROYALE DU CANADA**

NIVEAU DE QUALIFICATION UN

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M121.01 – DISCUTER DES CARRIÈRES POSSIBLES AU SEIN DE L'AVIATION

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Niveau de qualification un norme de qualification et plan*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Pour chaque groupe, préparer les feuilles d'enquête sur les carrières qui se trouvent à l'annexe A.

Pour chaque groupe, préparer les enveloppes comprenant des renseignements sur les carrières qui se trouvent à l'annexe B.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

Une activité en classe a été choisie pour le PE 1 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets envers les carrières en aviation.

La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances en matière de carrières en aviation. Une discussion de groupe aide les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer en tant que membres d'une équipe.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, les cadets doivent avoir discuté des carrières possibles en aviation.

IMPORTANCE

L'industrie de l'aviation offre plusieurs occasions de carrière. Identifier les possibilités de carrière stimule l'intérêt envers divers aspects du Programme des cadets, y compris l'aviation, l'aérospatiale, l'exploitation technique des aérodromes, et la fabrication et l'entretien d'aéronefs.

CONNAISSANCES PRÉALABLES

PILOTES ET INSTRUCTEURS DE VOL

Les pilotes font voler des avions et des hélicoptères afin d'assurer les services de transport aérien, d'instruction et de surveillance. Les instructeurs de vol enseignent les techniques et les procédures de vol aux élèves-pilotes et aux pilotes brevetés.

Les pilotes et les instructeurs de vol sont employés par des compagnies aériennes, des compagnies de fret aérien, des écoles de pilotage, les Forces canadiennes (FC), ainsi que des exploitants d'aéronefs des secteurs public et privé.

Les sujets comme les opérations d'aérodromes, l'entretien des aéronefs, la communication radio, le vol théorique, la navigation et la météorologie aident les cadets à se préparer à la formation de pilote.

Les cours d'instruction d'été des cadets comprennent un cours d'introduction à l'aviation de trois semaines, un cours d'aviation avancé de trois semaines et bourses de pilote planeur et avion.

CONTRÔLEURS AÉRIENS ET SPÉCIALISTES DE L'INFORMATION DE VOL

Les contrôleurs aériens utilisent la communication radio pour diriger la circulation aérienne dans l'espace aérien qui leur est attribué. De plus, ils contrôlent les déplacements des aéronefs et des véhicules dans les aéroports. Les spécialistes de l'information de vol fournissent aux pilotes l'information de vol essentielle à la sécurité aérienne, notamment les conditions météorologiques.

Les contrôleurs aériens et les spécialistes de l'information de vol sont employés par NAV CANADA et les FC.

Des sujets comme la communication radio, les opérations d'aérodromes et le contrôle de la circulation aérienne aident les cadets à se préparer à la formation en contrôle de la circulation aérienne.

Les cours d'instruction d'été des cadets comprennent un cours de technologie de l'aviation et d'aérospatiale élémentaire d'une durée de trois semaines et un cours de technologie aérospatiale avancé spécialisé en opérations d'un aéroport d'une durée de six semaines.

INGÉNIEURS D'ENTRETIEN D'AÉRONEFS (IEA)

Les techniciens d'entretien d'aéronefs sont responsables de l'entretien, de la réparation, de la révision, de la modification et de la mise à l'essai des structures et des systèmes des aéronefs. Ils travaillent notamment sur les systèmes mécaniques, hydrauliques et électriques de l'aéronef, ainsi que sur les instruments et l'avionique des aéronefs.

Les IEA sont employés par les fabricants d'aéronefs, les entreprises d'entretien et de réparation, les compagnies aériennes, les FC ainsi que d'autres exploitants d'aéronefs.

Les sujets comme l'entretien d'aéronefs aident les cadets à se préparer à la formation de IEA.

Les cours d'instruction d'été des cadets comprennent un cours de technologie de l'aviation et d'aérospatiale élémentaire d'une durée de trois semaines et un cours de technologie aérospatiale avancé spécialisé en entretien d'aéronefs d'une durée de six semaines.

PRÉPOSÉS D'AIRE DE TRAFIC

Les préposés d'aire de trafic conduisent les véhicules de l'aire de trafic et utilisent l'équipement connexe, assurent la manutention du fret et des bagages, et accomplissent d'autres tâches de soutien connexes de l'aire de trafic.

Ils sont employés par des compagnies aériennes, des entreprises de services aériens et le gouvernement fédéral.

Les sujets comme l'exploitation technique des aérodromes et la communication radio aident les cadets à se préparer à des carrières liées aux activités de l'aérogare.

Les cours d'instruction d'été des cadets comprennent un cours de technologie de l'aviation et d'aérospatiale élémentaire d'une durée de trois semaines et un cours avancé de technologie aérospatiale spécialisé en opérations d'un aéroport d'une durée de six semaines.

GESTIONNAIRES D'AÉRODROME

Les gestionnaires d'aérodrome doivent planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les opérations d'aérodromes. Ils sont notamment responsables du marketing, de l'établissement du budget, des ressources humaines et de la gestion des édifices et du terrain.

Les gestionnaires d'aérodrome travaillent pour les administrations aéroportuaires, les gouvernements locaux et les aéroports privés.

Les sujets comme les opérations d'aérodromes et le leadership aident les cadets à se préparer à des carrières de gestion d'aérodrome.

Les cours d'instruction d'été des cadets comprennent un cours de technologie de l'aviation et d'aérospatiale élémentaire d'une durée de trois semaines et un cours avancé de technologie aérospatiale spécialisé en opérations d'un aéroport d'une durée de six semaines.

INGÉNIEURS EN AÉROSPATIALE ET MONTEURS D'AÉRONEFS

Les ingénieurs en aérospatiale sont responsables de la recherche, de la conception et du développement de véhicules et de systèmes aérospatiaux et de leurs composantes. Ils accomplissent également des tâches liées à l'essai, à l'évaluation, à l'installation, à l'exploitation et à l'entretien de ceux-ci.

Ils sont employés par les fabricants d'aéronefs et de navettes spatiales, les compagnies de transporteurs aériens et les établissements de recherche.

Les monteurs d'aéronefs sont responsables d'assembler, d'ajuster et d'installer des pièces préfabriquées pour construire des aéronefs à voilure fixe, des aéronefs à voilure tournante ou des composantes d'aéronef.

Les fabricants de sous-assemblages d'aéronefs emploient les monteurs d'aéronefs. Les entreprises de sous-assemblage assemblent les différentes parties d'un aéronef, notamment le train d'atterrissage.

Des sujets comme le vol théorique, l'entretien d'aéronefs et l'aérospatiale aident les cadets à se préparer à la formation sur la conception et l'assemblage.

Les cours d'instruction d'été des cadets comprennent un cours de technologie de l'aviation et d'aérospatiale élémentaire de trois semaines et un cours de technologie aérospatiale avancée spécialisé en entretien d'aéronefs de six semaines.

Point d'enseignement 1

Diriger une activité de concordance de carrières dans l'aviation.

Durée : 15 min

Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

OBJECTIF

Cette activité est conçue de façon à faire réfléchir les cadets au sujet des différentes carrières en aviation et de la relation entre l'instruction des cadets et ces carrières.

RESSOURCES

- Une feuille d'enquête sur les carrières par groupe.
- Un ensemble d'enveloppes comprenant des renseignements sur les carrières par groupe, y compris :
 - une enveloppe des descriptions d'emploi;
 - une enveloppe des employeurs;
 - une enveloppe des OREN;
 - une enveloppe des cours d'instruction d'été.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Répartir les cadets en six groupes. Attribuer à chaque groupe une carrière dans l'aérospatiale parmi la liste suivante :
 - pilotes et instructeurs de vol;
 - contrôleurs aériens et spécialistes de l'information de vol;
 - ingénieurs d'entretien d'aéronef;
 - préposés d'aire de trafic;
 - gestionnaires d'aérodrome;
 - ingénieurs de l'aérospatiale et monteurs d'aéronefs.



Si la classe est composée de moins de 12 cadets, diviser les cadets en trois groupes et attribuer deux carrières à chaque groupe.

2. Remettre à chaque groupe une feuille d'enquête sur les carrières et un ensemble d'enveloppes comprenant des renseignements sur les carrières. Informer chaque groupe qu'il doit présenter sa carrière au reste de la classe à la fin de son enquête.

3. Demander aux groupes d'ouvrir leur enveloppe des descriptions d'emploi. Les cadets disposent de deux minutes pour :
 - lire toutes les descriptions;
 - appairer les énoncés de description d'emploi avec les carrières;
 - consigner les descriptions sur la feuille d'enquête sur les carrières.
4. Demander aux groupes d'ouvrir leur enveloppe des employeurs. Les cadets disposent de deux minutes pour :
 - lire tous les renseignements sur les employeurs;
 - choisir les employeurs potentiels pour leur carrière. Plusieurs réponses sont possibles pour chaque carrière;
 - consigner les employeurs sur la feuille d'enquête sur les carrières;
 - expliquer le raisonnement lié aux employeurs choisis.
5. Demander aux groupes d'ouvrir leur enveloppe des OREN. Les cadets disposent d'une minute pour :
 - lire tous les renseignements sur les OREN;
 - choisir les OREN qui les aideront à se préparer pour leur carrière;
 - consigner les OREN sur la feuille d'enquête sur les carrières.
6. Demander aux groupes d'ouvrir leur enveloppe des cours d'instruction d'été. Les cadets disposent d'une minute pour :
 - parcourir les cours d'instruction d'été;
 - choisir les cours d'instruction d'été qui les aideront à se préparer pour leur carrière;
 - consigner les cours d'instruction d'été sur la feuille d'enquête sur les carrières.
7. Appeler chaque groupe à présenter sa carrière.

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 2**Diriger une discussion sur les carrières possible dans l'aviation.**

Durée : 10 min

Méthode : Discussion de groupe

DISCUSSION DE GROUPE**CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :**

- Établir les règles de base de la discussion, p. ex., tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre les autres; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe en cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions fermées (auxquelles on répond par « oui » ou « non »).
- Gérer le temps en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre en démontrant que l'on a entendu et compris le cadet. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet a la possibilité de participer. Une solution est de circuler dans le groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Permettre aux cadets de passer leur tour, s'ils le souhaitent.
- Préparer des questions supplémentaires.

QUESTIONS SUGGÉRÉES :

- Q1. Quelle carrière vous intéresse et pourquoi?
- Q2. Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans l'une de ces carrières? Que pouvez-vous nous dire au sujet de son travail?
- Q3. En quoi les occasions offertes par le Programme des cadets stimulent-elles l'intérêt envers l'aviation, l'aérospatiale, les opérations d'aérodromes et la fabrication et l'entretien d'aéronefs?

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

La myriade d'activités contenues dans le programme des cadets de l'Air dévoile aux cadets des aspects variés de l'aviation, de l'aérospatiale, des opérations d'aérodrome et de la fabrication et de l'entretien d'aéronefs. Ces expériences peuvent encourager les cadets à poursuivre des études ou une carrière dans l'un de ces domaines.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A3-003 OAIC 51-01 Directeur - Cadets 3. (2011). Grandes lignes du programme des cadets de l'Air. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C3-001 Classification nationale des professions 2001 (CNP2001) (2001). (2001). Extrait le 23 mars 2006 du site <http://www.hrdc.drhc.gc.ca/2001/e/generic/welcome.shtml>

FEUILLE D'ENQUÊTE SUR LES CARRIÈRES

**Membres de
l'équipe :**

Carrière :

**Description
d'emploi :**

Employeurs :

OREN connexes

**Instructions d'été
connexes**

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ENVELOPPES COMPRENANT DES RENSEIGNEMENTS SUR LES CARRIÈRES

Descriptions d'emploi	
Piloter des avions et des hélicoptères afin d'assurer les services de transport aérien, d'instruction et de surveillance.	Enseigner les techniques et les procédures de vol aux élèves-pilotes et aux pilotes brevetés.
Diriger la circulation aérienne dans l'espace aérien attribué et contrôler les déplacements des aéronefs et des véhicules de service dans les aéroports.	Fournir aux pilotes l'information de vol essentielle à la sécurité aérienne.
Faire l'entretien, réparer et mettre à l'essai les structures et les systèmes des aéronefs.	Conduire les véhicules de l'aire de trafic, assurer la manutention du fret et des bagages, et accomplir les autres tâches de soutien de l'aire de trafic dans les aéroports.
Gérer les opérations des aérodromes, y compris le personnel, le budget, les édifices et les terrains.	Concevoir les véhicules et les systèmes aérospatiaux.
Assembler et installer les pièces préfabriquées pour construire des avions et des hélicoptères.	

Employeurs				
Compagnies aériennes	Compagnies de fret aérien	Forces canadiennes	Entreprises privées	Écoles de pilotage
NAV CANADA – responsable de tous les services de contrôle de la circulation aérienne au Canada	Entreprises de fabrication d'aéronefs	Entreprises d'entretien d'aéronefs	Entreprises de soutien aux pistes	Administrations aéroportuaires
Gouvernements locaux	Aéroports privés	Fabricants d'aéronefs et de navettes spatiales	Établissements de recherche	Fabricants de pièces d'aéronef

OREN				
Radiocommunication	Principes de vol	Météorologie	Propulsion	Navigation
Aérospatiale	Opérations d'aérodrome	Construction aéronautique et maintenance des aéronefs		

Instructions d'été				
Cours d'aviation élémentaire	Cours d'aviation avancé	Cours de technologie de l'aviation et d'aérospatiale élémentaire	Domaine de l'aérospatiale avancée	Technologie de l'aviation avancée – opérations d'un aéroport
Technologie de l'aviation avancée – construction et maintenance d'aéronefs	Bourse de pilote de planeur	Bourse de pilote d'avion		



**CADETS DE L'AVIATION
ROYALE DU CANADA**

NIVEAU DE QUALIFICATION UN

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

**OCOM C121.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE D'UNE
COMMUNAUTÉ CANADIENNE DE L'AVIATION, DE L'AÉROSPATIALE, DES OPÉRATIONS
D'AÉRODROME OU DE LA CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE ET DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS**

Durée totale :

60 min x 4

AUCUN GUIDE PÉDAGOGIQUE N'EST FOURNI POUR LE PRÉSENT OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC